

PROCES VERBAL

De la réunion ordinaire du Conseil municipal Du 10 janvier 2020

Date de la convocation	06 janvier 2020
Nombre de Conseillers en exercice	10
Nombre de Conseillers qui assistaient à la séance	10

Le dix janvier deux mille vingt à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle municipale, sous la présidence de M. Eric Transon, Maire.

Etaient présents : François L'Huissier, Jean-Pierre Leroux, Le Monnier Carole, Jérôme Cottereau, Sébastien Chevalier, Patrick Béhêtre, Guénaëlle Davoust, de Robien Ariane, Florence Pouteau

Secrétaires : Sébastien Chevalier, Patrick Béhêtre

Absent(s) Excusé(s) : Aucun conseiller municipal.

Ordre du jour

- 1- Convention de partenariat pour la gestion de l'accueil de loisirs 7.3.1
- 2- Retour DETR suite à une rencontre avec Mme la sous-préfète
- 3- Proposition vente maison communale "10 rue de la mairie"
- 4- Signature de la convention école pour l'année 2020
- 5- Votre tarif assainissement 2020
- 6- Distribution bulletin municipal + Préparation voeux
- 7- Compte -rendu visite commerce

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

8 - Devis CAUE

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout des points ci-dessous à l'ordre du jour initial

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance du 03 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

1	Convention de partenariat pour la gestion de l'accueil de loisirs 7.3.1	2020-01
---	---	----------------

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal la convention de partenariat pour la gestion de l'accueil de loisirs ALSH 7/3/1 du 1ier janvier 2020 au 31 décembre 2021.

L'organisation de l'accueil de loisirs est inchangée :

- Les mercredis sur deux sites : un site à Alexain et un site à Contest
- Les petites vacances sur un seul site : un site à Alexain ou un site à Contest
- Les vacances d'été sur deux sites : un site à Contest et un site à Alexain

Celui-ci rappelle la fréquentation du nombre d'heures enfants pour Saint Germain d'Anxure calculé sur la moyenne des années 2016 et 2017 est la suivante :

Eté		Mercredis		Petites Vacances	
1168.5	10.68%	498.50	8.00%	399	6.87%

La fréquentation du nombre d'heures enfants pour Saint Germain d'Anxure calculé sur la moyenne des années 2018 et 2019 est la suivante :

Eté		Mercredis et petites vacances	
1887.25	14.12%	3872.25	22.33%

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel 2020 :

Le montant total s'élève 15 526.45 € hors Contrat Enfance et Jeunesse soit un reste à charge de 9 399.77 €

Monsieur le maire informe la demande des deux directeurs du centre de loisirs madame Hiron Marion et monsieur Mounier Stéphane de mettre à disposition un agent technique par commune pour aider à installer le matériel des camps ou autre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité :

⇒ D'adhérer à la convention de partenariat 7/3/1 au 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021

⇒ Autorise monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

2	Retour DETR suite à une rencontre avec Mme la sous-préfète	
---	--	--

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion avec Mme la sous-préfète qui a eu lieu le lundi

Le projet d'aménagement du bourg pour la demande de la DETR intervient dans le type d'opération « 4/mobilité » dont le montant du plafond d'investissement subventionnable est de 200 000 € taux 30 % et non pas dans « 1/soutien aux services publics revitalisation de centre-bourg » montant du plafond d'investissement subventionnable 600 000€ taux 30 %.

Suite à cette information, la commune fait le choix de réaliser les futurs travaux sur deux phases distinctes et années différentes afin de demander pour l'année 2019 et 2020 la subvention de l'état DETR.

Le montant de la 1ère tranche s'élève à 236 568 € HT.

Le montant de la 2ème tranche s'élève à 150 876 € HT

Soit un total prévisionnel total de 387 444 € HT

Après accord, le montant de la demande de subvention DETR de la phase 1 s'élèvera à 60 000 €.

3	Proposition vente maison située au 10 rue de la Mairie	
---	--	--

Lors du conseil municipal du 06 décembre 2019, le conseil a décidé de proposer la vente du bien situé au 10 rue de la Mairie au prix de 7 000 € net vendeur.

Monsieur le Maire informe que les acheteurs ont accepté l'offre.

4	Signature de la convention école pour l'année 2020	2020-02
----------	---	----------------

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la commission école qui s'est réunie le 19 décembre 2019

Pour l'année scolaire 2019/2020, le nombre d'élèves s'élève à 59 dont 46 enfants résidents à Saint Germain d'Anxure et 13 enfants hors commune.

Celui-ci donne un récapitulatif de la subvention des années précédentes :

2016 la convention s'élevait à 33 565 €

2017 la convention s'élevait à 33 000 €

2018 la convention s'élevait à 33 000 €

2019 la convention s'élevait à 32 500 €

le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

⇒ Accorde pour l'OGEC une participation de la commune de 33000€ pour l'année 2020, dans le cadre du contrat d'association école/commune

⇒ Autorise le Maire à signer la convention.

5	Vote du tarif assainissement 2020	2020-03
----------	--	----------------

Monsieur le Maire rappelle que les usagers raccordés au réseau assainissement règlent une redevance pollution de l'eau et modernisation de 0.15 € ht/m³ pour 2019. Pour rappel l'an passé en 2018 celle-ci était de 0.18 €/m³.

Il rappelle également que la commune a signé avec le conseil départementale une convention relative aux missions d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif. Le coût s'élève à 0.90 € / habitant.

Année	M3 HT	Abonnement HT	m3 facturé	Abonnement annuel en € HT	Consommation annuel en € HT	TOTAL
2014	0,92 € HT	53,47 € HT	6974	5 516.33	6 416.08	11 932.41
2015	1,01 € HT	58,82 € HT	6344	6 352.56	6 407.44	12 760.00
2016	1,07 € HT	61,76 € HT	7324	6 670.08	7 836.68	14 506.76
2017	1,08 € HT	62,38 € HT	7605	6 726.67	8 213.76	14 940.43
2018	1.08 € HT	62.38 € HT	7121	6 492.73	7 148.90	13 641.63
2019	1.08 € HT	62.38 € HT	6528	6 929.41	7 056.72	13 986.13

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des voix décide le montant ci-dessous pour l'année 2020 :

Abonnement : 63,00€ HT pour l'année 2020

Consommation : 1.10€/m³ HT pour l'année 2020

6	Distribution bulletin municipal + Préparation vœux	
----------	---	--

Après échanges, le conseil municipal a organisé la matinée du samedi 11 janvier 2019 pour la distribution du bulletin municipal ainsi que la matinée du dimanche 19 janvier concernant les vœux du maire.

7	Compte-rendu visite commerce	
---	------------------------------	--

Monsieur le maire ainsi que des conseillers municipaux présents à cette visite font le compte rendu de cette rencontre.

8	Devis CAUE	
---	------------	--

Monsieur le Maire présente la convention CAUE dont une participation volontaire s'élève à 1 200 €.

Heure fin de séance : 23h00

Date d'affichage : 29 janvier 2020

Le Maire,
Eric Transon